



# ***The Justice Emmett Hall Memorial Foundation***

La Fondation Justice Emmett M. Hall Memorial invite les étudiants à soumettre leurs dissertations au

## **Concours de dissertation des étudiants**

- Les dissertations ne doivent pas dépasser 3 000 mots (notes de référence et annexes non comprises), elles peuvent porter sur n'importe quel sujet en rapport avec les services ou les politiques de santé.
- La Fondation Hall décernera trois prix chaque année aux meilleures dissertations :
  - Un prix à la meilleure dissertation d'un étudiant de 3<sup>e</sup> cycle (niveau du doctorat) - 1 500 \$.
  - Un prix à la meilleure dissertation d'un étudiant de 2<sup>e</sup> cycle (niveau de la maîtrise) - 1 250 \$.
  - Un prix à la meilleure dissertation d'un étudiant de 1<sup>er</sup> cycle - 1 000 \$.
- Les meilleures dissertations seront sélectionnées par un comité nommé par le président de la Fondation Hall.
- Les titres des dissertations des lauréats seront affichées sur le site Web de la Fondation Hall et exposées dans le cadre du concours d'affiches organisé par la Fondation Hall à la Conférence annuelle de l'Association canadienne pour la recherche sur les services et les politiques de la santé.
- Veuillez envoyer vos dissertations en format pdf ou Word à *Susan Law* ([susan.law.chsm@ssss.gouv.qc.ca](mailto:susan.law.chsm@ssss.gouv.qc.ca)) d'ici le **vendredi 25 mars 2011**, sans oublier d'inclure :
  - vos nom et coordonnées (courriel, n<sup>o</sup> de téléphone, adresse);
  - le nom de votre université;
  - le nom de votre département ou du programme où vous êtes inscrit;
  - le nom du coordonnateur du programme et ses coordonnées;
  - la dissertation de 3 000 mots.

Vous pouvez soumettre votre dissertation en français ou en anglais, elle peut porter sur un cours que vous suivez ou la thèse que vous préparez. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec *Susan Law* à [susan.law.chsm@ssss.gouv.qc.ca](mailto:susan.law.chsm@ssss.gouv.qc.ca).

# **Modalités du Concours de dissertation des étudiants de la Fondation Justice Emmett Hall**

## **Objet et aperçu général**

La Fondation Justice Emmett Hall a lancé son concours de dissertation des étudiants en 2008 dans le but d'encourager la recherche sur les services et les politiques de la santé au Canada parmi les étudiants de premier et deuxième cycle (maîtrise ou doctorat). Le concours a été annoncé en français et en anglais au sein des programmes d'économie, de politique de la santé, d'administration de la santé, de santé publique et communautaire, et les programmes de recherche appliquée en santé (dont les centres régionaux de formation financés par l'IRSC/FCRSS) à travers le Canada, l'ACRSPS et d'autres réseaux locaux de recherche appliquée en santé. Plus de 50 dissertations ont été soumises parmi les trois catégories depuis le lancement de ce concours. Les dissertations ont été révisées et cotées de façon indépendante par deux des trois membres du comité afin d'éviter les conflits d'intérêts potentiels – ainsi les protocoles à double contrôle furent maintenus autant que possible.

## **Critères d'admissibilité**

- Sont admissibles au concours les étudiants inscrits à un programme de premier ou de deuxième cycle (maîtrise ou doctorat) d'une université canadienne dans l'un des domaines suivants :
  - recherche sur les services de santé;
  - politiques de la santé;
  - gestion des services de santé;
  - économie de la santé;
  - informatique dans le secteur de la santé;
  - santé publique;
  - épidémiologie et biostatistique.
- Sont également admissibles au concours les étudiants de citoyenneté canadienne inscrits dans une université étrangère.
- Un étudiant ne peut présenter qu'une seule dissertation.
- Si une dissertation a plusieurs auteurs, tous les auteurs doivent être des étudiants.
- Les participants peuvent être des étudiants à temps plein ou à temps partiel.
- Les dissertations doivent découler du programme d'étude des 18 mois précédents et ne doivent pas avoir été déjà publiées.

## **Thèmes**

Les dissertations doivent traiter d'au moins l'un des cinq critères d'un service de santé national énoncés par le Justice Emmett Hall et constituant les principes de la Loi canadienne sur la santé :

- 1) gestion publique ;
- 2) intégralité ;
- 3) universalité ;
- 4) transférabilité ;
- 5) accessibilité.

## Format

- Une page couverture détachable doit comporter le titre de la dissertation ainsi que les coordonnées de l'étudiant (nom, courriel, numéro de téléphone et adresse), le nom de l'université, le nom de la faculté, le titre du programme auquel l'étudiant est inscrit, et les coordonnées du coordonnateur du programme.
- Une deuxième page couverture doit comporter uniquement le titre de la dissertation et une brève description de sa pertinence par rapport à au moins l'un des thèmes du concours (250 mots).
- Le nom de l'étudiant **ne doit pas** figurer dans la dissertation.
- La dissertation **ne doit pas** faire plus de 3 000 mots et peut être présentée en anglais ou en français.
- En ce qui concerne les références bibliographiques, le style de la American Psychological Association est acceptable.

## Évaluation

Chaque dissertation sera jugée en fonction des cinq critères suivants :

- 1) **qualité des analyses** : les arguments doivent être convaincants, fondés et compréhensibles;
- 2) **exhaustivité de la recherche** : types et variétés des sources d'information;
- 3) **originalité** : l'auteur propose une approche nouvelle et novatrice, et sa dissertation ajoute quelque chose aux services de santé canadiens ou à la recherche sur les politiques de la santé au Canada;
- 4) **pertinence pour le système de santé canadien** : pertinence selon au moins un des thèmes du concours;
- 5) **qualité de l'écriture** : style, clarté et logique.

## Date limite

- Les dissertations doivent être soumises en format pdf ou Word à *Susan Law* ([susan.law.chsm@ssss.gouv.qc.ca](mailto:susan.law.chsm@ssss.gouv.qc.ca)) d'ici **le vendredi 25 mars 2011**. Les lauréats seront informés au plus tard **le 30 avril 2011**.
- Les meilleures dissertations seront sélectionnées par un comité nommé par le président de la Fondation Justice Emmett Hall.

## Prix

- La Fondation Hall décernera trois prix aux meilleures dissertations :
  - Un prix à la meilleure dissertation d'un étudiant de 3<sup>e</sup> cycle (niveau du doctorat) - 1 500 \$.
  - Un prix à la meilleure dissertation d'un étudiant de 2<sup>e</sup> cycle (niveau de la maîtrise) - 1 250 \$.
  - Un prix à la meilleure dissertation d'un étudiant de 1<sup>er</sup> cycle - 1 000 \$.
- Les prix seront décernés lors de la conférence de l'Association canadienne pour la recherche sur les services et les politiques de la santé.
- Les étudiants ne pouvant pas participer à la conférence recevront leur prix par la poste.

## Publication

Seuls le titre et l'auteur (ou les auteurs) des dissertations primées seront affichés sur le site Web de la Fondation Hall (<http://www.econ.uregina.ca/hall/>).